

Genre du véhicule Camion (châssis) Entraîn. ttes roues	Marque M. A. N.	Type 12215 H A .	Fiche d'homologation n° CH 3524 02
--	---------------------------	----------------------------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "12215" à l'av. s. grille du radiateur - "12215 HA." sur plaquette du constructeur à droite en haut sur l'avent

A partir du numéro de châssis : 044-02000

Numéro du châssis frappé **à droite à l'av. latéralement s. longeron + sur plaquette constructeur**
 Signe d'identification du moteur frappé **"D 2156 HM 3" à droite à l'av. sur le bloc-moteur**
 Constructeur **M.A.N. AG, Werk München (D)** Importateur **ALFAG AG, Schlieren-Zürich**

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 6 Entraînement s. ttes roues

Direction à p. ou à dr. Assistance _____

Frein de service 2 circ. exp. int. AV=air compr./hydr.-AR=air compr. /méc.

Frein auxiliaire méc. exp. int. s. r. arr. Ralentisseur s. échappem^t

Frein stationn^t av. frein à accumul. énergie cyl. indépend. Frein pr. rem. air compr. 2 cond. direct/indirect

Transmission mécanique **) Nombre vit. 2 x 6 = 12

Blocage differ. +) Crochet rem. sel. demande Vitesse max. 81 km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4

Marque M.A.N. Carbur. diesel

Type D 2156 HM 3

Position à l'avant Nombre cyl. 6

Alésage 121 Course 150

Cylindr. 10349 cm³ CV-Impt 52,71

CV-pulss. 215 (DIN) à 2200 t/m

Refroidissement Eau

Bruit 87 dB (B) à 2200 t/m

Amortissement bruit 1 pot échappem^t
1100 x 277 Ø mm

CARROSSERIE Forme cabine normale fermée Nombre portes 2

Toit ouvert _____

Nombre de places : Total 3 ; AV 3 ; milieu _____ ; AR _____ ; Placés debout _____

DIMENSIONS

Voie AV 1930 AR 1720
 Diam. braquage G *) DR *)

Empattement *) / (/ /)

	Dimensions ext.	Dimensions int.
Longueur	<u>*</u>)	_____
Largeur	<u>2300 ++)</u>	_____
Hauteur	<u>2630</u>	_____
Porte à faux	AV <u>*</u>)	_____
	AR _____	_____
	lat. _____	_____

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>*</u>)	_____	<u>*</u>)	<u>*</u>)
Charge utile	<u>Selon carrosserie</u>			_____
Poids total	_____	_____	_____	<u>16000</u>
Garantie fabr.	<u>6000</u>	_____	<u>13000</u>	<u>19000</u>
Dimens. pneus	<u>11,00 - 20 Multiply</u>			_____
Charge p. essieu	<u>6500</u>	_____	<u>11500</u>	_____
Poids maxi	<u>de l'ensemble</u>			<u>38000</u> kg

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12/24 V

Feux de route 2/BOSCH E 1 Avertisseur optique ---

Feux de croisement Bilux asym. Feux de position 2/ds.phares

Feux de gabarit --- §) Feux de brouillard ---

Avertisseur 1/électr. (1 ton) Niv. sonore 90 dB/B

Essuie-glace 2/électriques Lave-glace ---

Feux arrières 2/sous feux stop Catadioptrés 2/séparés 80 Ø

Feux stop 2/sur feux arrières Feux de recul ---

Eclair. plaque contr. à gauche, comb. Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur 2/à g. et à dr. cabine Indic. vitesse km/h +
(tachygr.)

Indic. direction clign. 6/av. lampe-témoin

AV orange latér. orange AR orange

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Camion

Marque & type M A N 12215 HA. *

Chassis n° _____ (selon véhicule)

Homologation n° CH 3524 02

Forme de la carr. _____ (selon véhicule)

Couleur _____ (selon véhicule)

Places ass. : Total 3 (3 avant)

Poids à vide sel. bull. Carburant diesel
pesage CV 52,71

Charge utile sel. vhc. Cylindrée 10349 cm³

Poids total 16000 Poids de l'ensemble _____

*) Modèles	Embattement	Long. tot.	porte-à-f. AR	Ø braquage	Poids à vide
H A	4100 mm	6210 mm	900 mm	15,8/15,9 m	AV=3880 AR=2350 Tot=6230 kg
H A	4600 mm	6650 mm	900 mm	17,9/17,2 m	3890 2376 6265
H A T	3700 mm	5810 mm	900 mm	§)	3870 2376 6196
H A	5200 mm	8210 mm	1800 mm	§)	---

- ***) Transmission : Sur demande, avec boîte additionnelle surmultipliée placée devant la boîte principale = 4 x 6 = 24 vitesses
- +) Blocage du différentiel : sur entraînement longitudinal - s. dem. sur essieu arrière
- ++) Largeur : La cabine est diminuée à 2300 mm par l'importateur
- §) Equipement : A contrôler lors de l'expertise individuelle - Vhc. équipé de témoins d'ailes. - Feux de gabarit : 2/ doivent être aveuglés vers l'arrière
- Démarrage en côte de 15 % : 58,9 to. (remorque 40 to) = Bon

Lieu et date de l'expertise

Thoune, 13.12.66
Schlieren, 24.6.68

La commission d'expertise